

<https://www.snetap-fsu.fr/Le-CSR-de-Bretagne-se-mobilise-pour-le-Lyce-d-Etel-56.html>



Le CSR de Bretagne se mobilise pour le Lycée d'Étel (56)

- Les Dossiers - Enseignement maritime -

Date de mise en ligne : mercredi 5 juin 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/photo-2024-05-30-10-25-14-2faba.jpg>

Le **SNETAP-FSU** Bretagne était en Congrès le 30 mai 2024

Il a tenu à marquer son soutien et à défendre le lycée maritime Maritime et Aquacole d'Étel .

En effet, celui-ci fait face à un désengagement de la région Bretagne dans les investissements pourtant prévus depuis 2018.

La région Bretagne prône l'agriculture et la pêche mais ne met pas les moyens en face de ses ambitions !

Le communiqué des personnels

Tous les personnels se sont mobilisés en cours d'année scolaire pour recevoir les élèves de collèges et de lycées lors de mini stages que nous proposons dans notre établissement afin de faire découvrir les formations du Maritime. Les enseignants ont participé aux forums et se sont déplacés dans certains établissements morbihannais pour promouvoir nos formations. Deux portes ouvertes ont eu lieu et les retours positifs se profilent pour la rentrée 2024-2025.

Le président de la Région Bretagne a mis en avant le bien-être et les conditions d'accueil dans nos établissements !!

Le compte n'y est pas, les ateliers datent de 1957, nous avons besoin d'une rénovation d'ampleur comme convenu en 2018 lorsque nous avons cédé la cantine en échange de travaux concernant notre établissement, nous sommes très déçus de ce revirement de situation alors que le président de région semblait soutenir le maritime en Bretagne.

Un investissement de 20 millions d'euros avait été annoncé, pour le moment c'est le flou total. La mutualisation ne concerne que la construction de la cantine et de l'internat mutualisé au lycée E.James.

Au lycée maritime rien n'est annoncé.

Alors que le **CDI**, le foyer, les ateliers techniques sont dans leur jus, les locaux de par leur construction et l'absence d'isolation ne répondent pas du tout à la transition écologique et énergétique voulue par le gouvernement.

Concernant l'internat où sont logés nos internes, nous dénonçons l'inégalité de traitement, nos élèves n'ont pas accès le soir aux salles de TV, au CDI, à la salle d'étude, c'est une mutualisation de façade pour nos jeunes qui subissent ce traitement.

Nous alertons également sur la réduction d'un demi **ETP** au CDI en cours d'année scolaire par notre organisme de tutelle la **DIRM** NAMO, réduisant de fait aux apprenants l'accès à la culture et à la réalisation des « devoirs faits » mis en place par la direction. C'est un soutien essentiel pour la réussite scolaire et la préparation aux examens. Le CDI est sous la responsabilité d'un professeur documentaliste, formé aux outils de la documentation et de l'information. C'est un professionnel dont la mission ne se limite pas à commander des livres ou des journaux. Il éduque aux outils numériques, permet et accompagne l'accès au savoir, à la culture y compris professionnelle, à la lecture et à l'information avec les équipes pédagogiques et éducatives.

Nous demandons de pourvoir dans tous les CDI des lycées maritimes un poste de catégorie A comme à l'Education Nationale, pourquoi cette différence de traitement dans les **LPM** ?

La Région Bretagne doit investir dans le maritime pour accueillir les futurs marins dans de bonnes conditions, la filière est pourvoyeuse d'emplois dans

toutes les branches : conchyliculture, pêche, aires marines, éoliens en mer, commerce, etc..